



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Difficultés d'embauche dans le secteur de l'hôtellerie-restauration

Question écrite n° 9062

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot appelle l'attention de Mme la ministre auprès de la ministre du travail, de la santé, de la solidarité et des familles, chargée du travail et de l'emploi, sur les difficultés persistantes de recrutement dans le secteur de l'hôtellerie-restauration en 2025. Selon les données disponibles, près de 59 % des projets de recrutement dans ce secteur sont considérés comme « difficiles ». Par ailleurs, les intentions d'embauche tous secteurs confondus sont en recul de 12,5 % en 2025 par rapport à 2024, avec un volume total de 2,43 millions d'intentions. Les postes les plus recherchés, notamment serveurs, cuisiniers et aides de cuisine, présentent des taux de difficulté à recruter allant de 50 % à 61 %. Cette problématique touche particulièrement les très petites entreprises qui représentent environ 40 % des postes vacants dans le secteur privé salarié, avec un taux d'emplois vacants de 6,3 %, contre 2,3 % pour les entreprises de dix salariés ou plus. Plusieurs facteurs expliquent ces difficultés : des conditions de travail perçues comme exigeantes, la forte saisonnalité des emplois, un manque de logements adaptés pour les saisonniers, ainsi qu'une concurrence accrue entre établissements. Elle lui demande donc les mesures qu'elle entend renforcer pour accompagner le secteur de l'hôtellerie-restauration face à ces défis.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9062

Rubrique : Hôtellerie et restauration

Ministère interrogé : [Travail et emploi](#)

Ministère attributaire : [Travail et emploi](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 juillet 2025](#), page 6782